

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU CALVADOS
ARRONDISSEMENT DE CAEN

COMMUNE DE OUISTREHAM

EXTRAIT DE LA
SEANCE DU 12 SEPTEMBRE 2022

L'an deux mille vingt-deux, le lundi 12 septembre à 18h, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 6 septembre, s'est réuni en séance ordinaire en l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Romain BAIL, maire de Ouistreham.

Etaient présents : Catherine LECHEVALLIER, Pascal CHRETIEN, Isabelle MÜLLER DE SCHONGOR, Robert PUJOL, Sabine MIRALLES, Sophie POLEYN, Luc JAMMET, Matthieu BIGOT, maires adjoints,

Annick CHAPELIER, François PELLERIN, Patrick QUIVRIN, Pascale DEUTSCH, Paul BESOMBES, Christophe GSELL, Jean-Pierre MENARD-TOMBETTE, Fabienne LHONNEUR, Martial MAUGER, Pascale SEGAUD CASTEX, Raphaël CHAUVOIS, Sophie BÖRNER, Yves MESLÉ, François NOURRY, Emmanuel TISON, conseillers municipaux.

Absents excusés / pouvoirs (P) : Josiane CLEMENT-LEFRANÇOIS (P. M. BIGOT), Thierry TOLOS (P. Mme POLEYN), Béatrice PINON (P. Mme LECHEVALLIER), Nadia AOUED (P. Mme MIRALLES), Amélie NAUDOT (P. M. MAUGER) ;

Secrétaire de séance : M. BIGOT.

Finances :

FINANCES COMMUNALES ET VIE ASSOCIATIVE – OCTROI DE SUBVENTIONS

DEL20220912_22

Présents : 23

Pouvoirs : 5

Abstentions :

Suffrages exprimés : 28

Pour : 28

Contre :

Rapporteur : L. Jammet - VU en C° finances du 8/09/2022

1°) **Demande de subvention exceptionnelle pour le JUDO CLUB : 769€**

Le Judo Club de Ouistreham sollicite une aide exceptionnelle de la ville de 769€ pour l'achat de T-shirts aux couleurs du club et de la Ville de Ouistreham, correspondant à 50% du montant du devis. Cette somme sera prise sur la ligne budgétaire fléchée pour le flocage.

2°) **Demande de subvention exceptionnelle pour le TAROT CLUB : 371€**

Le Tarot Club de Ouistreham sollicite une aide exceptionnelle de la ville de 371€ pour l'achat de vestes polaires aux couleurs du club et de la Ville de Ouistreham, correspondant à 50% du montant du devis. Cette somme sera prise sur la ligne budgétaire fléchée pour le flocage.

3°) **Demande de subvention exceptionnelle pour l'association BADCO : 139€**

Le club de badminton BadCO de Ouistreham sollicite une aide exceptionnelle de la ville de 139€ pour l'achat de vestes polaires aux couleurs du club et de la Ville de Ouistreham, correspondant à 50% du montant du devis. Cette somme sera prise sur la ligne budgétaire fléchée pour le flocage.

En conséquence, lu et entendu l'exposé, après délibération, LE CONSEIL MUNICIPAL DECIDE à l'unanimité des votants¹ d'octroyer les subventions vues ci-avant, pour un montant global de 1279€ qui sera inscrit au compte 658822 suffisamment pourvu au BP2022.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Extrait conforme aux registres des délibérations.

Le registre dûment signé

LE MAIRE

Romain BAIL

Affichée le

Certifiée exécutoire le



¹ Mme Segaud Castex ne prend pas part à cette délibération.